**ARRÊTÉ**

**D’ATTRIBUTION D’UNE BONIFICATION INDICIAIRE**

**DE M. ou Mme [Nom Prénom]**

**GRADE [grade]**

Le Maire *(ou le Président)* de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L712-12 et suivants,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales,

Vu le décret n° 93-863 du 18 juin 1993 relatif aux conditions de mise en œuvre de la nouvelle bonification indiciaire dans la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-779 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale,

OU

Vu le décret n° 2006-780 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale exerçant dans des zones à caractère sensible, et les décrets n° 2014-1750 et 2014-1751 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

OU

Vu le décret n° 2001-1274 du 27 décembre 2001 portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires occupant certains emplois administratifs de direction de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux assimilés, régis par l'article 6 du décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987,

OU

Vu le décret n° 2001-1367 du 28 décembre 2001 portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires occupant certains emplois administratifs de direction de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux assimilés, régis par l'article 7 du décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987,

Considérant que M. ou Mme [Nom, Prénom] [grade], échelon [échelon], Indice Brut [IB], Indice Majoré [IM], exerce les fonctions de [fonctions] *(correspondant à l’un des décrets susvisés)*, à compter du [date],

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

M. ou Mme [Nom, Prénom] bénéficie d’une bonification indiciaire de [nombre de points] points majorés, à compter du [date],

**ARTICLE 2 :**

Le Secrétaire Général *(ou le Directeur Général)* est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé*(e)*.

Ampliation adressée au :

- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

ou

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire (*ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]…………….

Signature de l’agent :

***\*Dès lors que l’agent cesse ces fonctions, il convient de prendre un arrêté de cessation de versement de NBI.***